



## Doit on tout accepter de faire

Par **temudgin**, le **27/09/2012** à **12:00**

Bonjour,  
je suis manutentionnaire dans une entreprise de transport et mon chef de service me demande de faire un travail administratif sans rémunération supplémentaire ni prime en a-t-il le droit et suis-je obligé d'accepter

Par **pat76**, le **27/09/2012** à **16:28**

Bonjour

Vous vous en tenez à l'emploi qui est indiqué sur votre contrat de travail dans la mesure où l'employeur ne veut pas augmenter votre rémunération ou vous accordé une prime.

Vous pouvez refuser en lui indiquant que c'est une modification de votre contrat de travail puisque vous avez été embauché pour faire de la manutention.